

**Pays de naissance des mères.**—Le tableau 3 montre pour chaque province les pourcentages d'enfants légitimes nés vivants en 1936, 1937 et 1938 de mères nées au Canada, nées en pays britanniques et nées à l'étranger. L'influence d'une immigration limitée au cours des dernières années se reflète dans ces chiffres. Dans les Provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) les pourcentages d'enfants nés de mères nées à l'étranger étaient de 25.9, 36.3 et 40.4 respectivement en 1933, et de 16.4, 23.9 et 27.7 respectivement en 1938. Ainsi les enfants nés dans l'Ouest entrent de plus en plus dans la classe de la troisième génération canadienne.

**3.—Pourcentages d'enfants légitimes nés vivants, de mères nées au Canada, de naissance britannique ou étrangère, par province, 1936-38.**

Province.	Pays de naissance des mères.								
	Canada.			Britannique.			Etrangers.		
	1936.	1937.	1938.	1936.	1937.	1938.	1936.	1937.	1938.
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Ile du Prince-Edouard....	94.3	94.5	95.8	1.5	1.6	0.7	4.1	3.8	3.4
Nouvelle-Ecosse.....	89.2	90.7	90.8	7.4	6.4	6.2	3.3	2.9	2.9
Nouveau-Brunswick.....	93.7	94.3	94.5	2.5	2.3	2.0	3.8	3.5	3.5
Québec.....	95.3	95.6	96.1	1.8	1.7	1.4	2.9	2.7	2.5
Ontario.....	77.8	79.8	81.3	12.9	11.5	10.5	9.3	8.8	8.2
Manitoba.....	71.6	75.3	77.1	8.0	6.7	6.5	20.4	18.0	16.4
Saskatchewan.....	64.8	68.6	70.7	6.6	5.8	5.4	28.6	25.7	23.9
Alberta.....	58.1	60.9	64.4	9.9	9.1	7.9	32.0	30.0	27.7
Colombie Britannique....	63.1	66.5	69.9	18.3	15.9	14.3	18.6	17.6	15.8
<b>Canada<sup>1</sup>.....</b>	<b>81.7</b>	<b>83.4</b>	<b>84.8</b>	<b>7.4</b>	<b>6.6</b>	<b>6.0</b>	<b>10.9</b>	<b>10.0</b>	<b>9.2</b>

<sup>1</sup> Moins les Territoires.

**Taux de fécondité.**—La natalité brute d'un jeune pays subit des influences de nature à infirmer la comparaison avec des pays plus vieux. Ces influences sont le résultat jusqu'à un certain point de différences dans l'âge, le sexe ou l'état conjugal de la population. Pour cette raison la natalité est souvent basée sur le nombre de naissances par millier de femmes dans un groupe choisi d'âge. Ces taux sont communément appelés taux de fécondité. L'annuaire de 1936 donne, aux pages 158-159, les taux de fécondité des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, par province, pour les années 1921 et 1922 et de 1930 à 1932. Ces statistiques ne seront pas recompilées avant que soient connus les résultats du recensement de 1941.

**Naissances multiples au Canada.**—Durant la période de treize ans de 1926 à 1938, sur un total de 3,044,777 accouchements déclarés, 36,641 ou 1 sur 83.1 ont été des accouchements multiples. Sur ce nombre il y a eu 36,280 naissances doubles et 359 naissances triples; en 1931 il y a eu en Colombie Britannique une naissance quadruple, mais les enfants sont tous morts quelques heures après leur naissance. Une catégorie de naissances multiples a été créée par les cinq jumelles Dionne, le 28 mai 1934. En 1937 il y a deux naissances quadruples dans le Québec et tous les enfants sont nés vivants.

Le tableau 4 montre l'incidence des naissances multiples pour chaque année de 1934 à 1938. En 1938 il y a eu une naissance double sur 87 naissances, ce qui est